

## Formation chef d'agrès tout engin - 05 au 09/10/2015

La semaine passée, l'Ecole Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Orne a accueilli son premier stage de chef d'agrès tout engin – 2ème partie.

Ces nouvelles formations d'avancement font suite à la réforme de la formation des sapeurs-pompiers de 2013. Elles ont été mises en place dès 2015 pour permettre aux agents nommés sergent depuis le 1er décembre 2013 d'être formés dans les délais les plus prompts.

Chaque sapeur-pompier volontaire affecté dans un centre de secours composé exclusivement de sapeurs-pompiers volontaires peut, après une ancienneté de deux ans dans le grade de sergent et ayant validé la formation de chef d'agrès tout engin, tenir l'emploi opérationnel de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe sur des missions incendie (engin avec un binôme). La tenue de l'emploi opérationnel de chef d'agrès tout engin étant possible lors de la nomination au grade d'adjudant.

Au cours de cette seconde semaine de formation, l'EDSP a tenu à organiser une journée sur des sites variés à l'extérieur de l'enceinte de la direction départementale.

Les stagiaires seront amenés à manœuvrer sur dans des lieux situés sur les secteurs opérationnels du CIS Carrouges et du CSC Argentan. De plus, la soirée est consacrée à des activités sur le périmètre alençonnais.

Cette journée permet aux futurs chefs d'agrès d'appréhender la prévention mise en œuvre dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les facilités apportées dans le cadre opérationnel : la Prévention Appliquée à l'Opération (PAO).

La mise en œuvre de ces manœuvres extérieures ne serait être possible sans la participation active d'entités du SDIS (centres, service prévention) ainsi que le bon accueil réservé par les exploitants sur site.

